



santé

Ce dimanche, les dentistes ont l'intention de l'ouvrir

Faute d'être entendus par la ministre, les dentistes sont appelés à ouvrir leurs cabinets ce dimanche pour exposer les problèmes de la profession.

Décidément, le projet de loi santé de Marisol Touraine – qui est actuellement débattu à l'Assemblée – n'en finit pas de faire des mécontents. Après les médecins généralistes, après les internes, après les kinés, voilà que ce sont les dentistes qui montrent les dents. Contrairement à leurs collègues qui ont déjà fermé leurs cabinets à plusieurs reprises pour des journées de grève, ceux-ci ont choisi une autre forme d'action moins radicale. Ce dimanche 12 avril, ils sont appelés à ouvrir leurs portes au public, à la fois pour faire connaître les raisons de leur colère mais aussi faire valoir la qualité de leurs services et de leurs installations.

“ Pas de simples revendeurs de prothèses ”

Pour les dentistes, les sujets de mécontentement ne se limitent pas seulement à la généralisation du tiers-payant généralisé. Dans un communiqué, l'ordre national de la profession – qui a initié le mouvement « Sauvons nos dents » – dénonce la stagnation des remboursements des soins bucco-dentaires « depuis 27 ans », « la marchandisation des prothèses » ou encore le désenga-



Les chirurgiens-dentistes craignent une « marchandisation » de leur profession.

(Archives NR)

gement progressif de l'assurance maladie au profit des complémentaires santé. « *Ce qui se prépare, c'est la sortie des soins dentaires de la Sécurité sociale pour tous les patients au-delà de l'âge de 18 ans* », prévient le Dr Sylvie Descriaux.

Dimanche matin, cette dentiste installée à Saint-Avertin depuis 34 ans ouvrira son cabinet de 10 h à 12 h pour expliquer aux visiteurs toute la complexité de son travail et

montrer l'intendance que cela suppose. « *On veut nous faire passer pour de simples revendeurs de prothèses mais on n'oublie tout le travail de diagnostic et de préparation en amont, tempête cette praticienne. J'ai l'impression que le monde de la finance s'impose de plus en plus à notre profession, au détriment des relations avec le patient.* »

En d'autres termes, le mouvement « Sauvons nos dents » estime que le déploiement des

réseaux par les assurances complémentaires « remet en cause la liberté des patients de pouvoir choisir leur praticien et l'indépendance des chirurgiens-dentistes dans leurs choix thérapeutiques. »

Pascal Denis

En Indre-et-Loire, cinq cabinets dentaires ouvriront leurs portes ce dimanche. Pour en savoir plus : www.sauvonsnosdents.com